

La pose de nichoirs pour accueillir la faune des parcs urbains

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Depuis 2016

BUDGET

750 € (15 € par nichoir en moyenne)

PARTENAIRES

Ville de Mérignac, Bordeaux Métropole, SGAC

SITE INTERNET DE L'ACTION

www.echosciences.nouvelle-aquitaine.science/articles/pose-et-etude-de-nichoirs-a-merignac-martial

DOMAINE D'ACTION

Sensibilisation, éducation

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Éducation à l'environnement et au développement durable

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Mérignac (33)

PILOTE

Jardin-et-écotourisme

9, allée des Camélias

33700 MERIGNAC

05 56 34 32 47

martial@jardin-et-ecotourisme.fr

www.jardin-et-ecotourisme.fr

Martial THEVIOT

Président

05 56 34 32 47

martial@jardin-et-ecotourisme.fr

Les parcs municipaux étant des lieux fréquentés par les habitants, les municipalités doivent respecter une réglementation en termes de sécurité et se résignent à abattre des arbres les plus vermoulus et considérés comme dangereux. Pour autant, ces derniers proposent de nombreuses cavités utilisées par la faune cavernicole. Dans ce contexte de réduction des refuges naturels, l'association Jardin et Ecotourisme a réalisé et installé des nichoirs dans plusieurs parcs de la ville de Mérignac, avec l'aide de la population.

Bâties à partir de bois brut (Pin maritime, Cèdre rouge), les constructions peuvent accueillir une faune variée (oiseaux, chauve-souris, micromammifères, insectes) en étant adaptées aux caractéristiques de ces différents groupes. Ainsi, les trous d'envols des nichoirs peuvent être destinés aux mésanges bleue et charbonnière, au Rouge-gorge (observés dans certains parcs de la ville), à la bergeronnette et à différents insectes. Les petits mammifères trouvent refuge dans des nichoirs réalisés à partir de balles de tennis. Le suivi des espèces utilisant les nichoirs (taux d'occupation, diversité des espèces, comportements) s'effectue grâce à des observations à distance ainsi qu'à l'analyse du contenu de ces nichoirs.

En plus de tenir un rôle de réhabilitation de gîtes pour la faune, ces nichoirs sont aussi des outils de sensibilisation pour la population à la connaissance des espèces présentes dans les parcs et constituent un outil pour le suivi de ces espèces. Des sorties pédagogiques sont alors organisées pour des publics variés (élèves du primaire, personnes âgées, salariés d'entreprises, etc.). En complément, l'information est relayée par divers biais de communication (radios locales, site Internet, mailing, réseaux sociaux, etc.) et l'aide des employés des espaces verts est sollicitée pour le prêt de matériel et l'entretien des constructions.





RÉSULTATS OBTENUS

■ Au printemps 2017, 40 nichoirs ont été installés dans plusieurs parcs de la ville de Mérignac. Malgré la dégradation d'une dizaine des constructions, 53% des nichoirs restants ont été occupés en l'espace de 5 mois. L'adoption de ces gîtes par l'avifaune montre que l'initiative de pose de nichoirs comblerait

le manque de cavités naturelles dans les parcs de la ville.

■ 4 espèces nicheuses ont été identifiées : Mésange charbonnière, Mésange bleue, Sittelle torchepot, Moineau domestique.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Dégradation ou vol de nichoirs dans l'un des parcs.

SOLUTIONS APPORTÉES

Sollicitation d'une aide financière auprès du CSTI : allocation de 400 € octroyée par le Comité de labellisation des projets régionaux 2018.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Poursuite de la pose et du suivi des nichoirs par caméra endoscopique.

Réalisation d'un film.

Pour toutes les personnes intéressées, un livret informatif de 32 pages avec photos (basé sur notre expérience de terrain) sera diffusé en 2019 ou 2020.

TÉMOIGNAGE

Placer les nichoirs assez haut, dans des lieux discrets ou des parcs publics fermés (ouverture que du matin au soir). Déplacer un nichoir qui n'aurait pas été occupé deux années consécutives. Vérifier l'état des nichoirs et les vider chaque année. Sensibiliser les usagers des sites concernés pour bénéficier de leur aide.